



Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

03 juin 2021

ZPS « Le Salagou » Compte-rendu du comité de pilotage du 18 mars 2021



© Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze – Carnet de voyage

Etaient présents en présentiel et en visioconférence

Collectivités territoriales et leurs groupements

Jacky Perez – Maire de Villeneuve, Président du Copil Mines de Villeneuve
Michel Vellas – Maire de Brenas, Président du COPIL Le Salagou – Vice-Président du Grand Site
Marie Passieux – Présidente du Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze
Corinne Roumagnac – Département de l'Hérault
Chantal Couderc – Hérault Sport
Hugues Dijols – Hérault sport
Cécile Olive – Directrice du Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze
Betty Vagne – Chargée de mission du Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

Services/établissements publics de l'Etat

Mathieu Peretti – DDTM 34
Franck Soulier – Chambre d'Agriculture

Associations et usagers

Shona Gravat – Hodan – Demain La Terre
Antonin Wilmart – Groupe Chiroptères Languedoc – Roussillon
Maxime Cambefort – Fédération de l'Hérault pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
Isabelle Durand – UNSS 34
Alain Ravayrol – La Salsepareille
Denis Rey – LPO Hérault



Syndicat mixte du Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze
11 Cours Chicane – 34800 Clermont l'Hérault
04.67.44.68.86 – info@lesalagou.fr – www.lesalagou.fr



Excusés

Kléber Mesquida – Conseil départemental de l'Hérault
Nathalie Lamande – DREAL Occitanie
Aude Lavigne – Communauté de communes du Clermontais
Lucie Moreau – Communauté de communes du Clermontais
Julien Roque – Relais nautique
FF François – Hérault Sport
Marc Carayon – Maire de Lacoste

Myriam Gairaud – Maire de Cabrières
Alain Bozon – Maire de Pézènes-les-Mines
Sophie Costeau – Maire de Mérifons
Maëva Carrer – Etablissement public territorial de bassin fleuve Hérault
Elise Buchet – Centre Régional de la Propriété Forestière
Patrick Buffard – CAUE 34
Vanessa Méline – Syndicat AOP Terrasse du Larzac

Monsieur Vellas, maire de Brenas et président du Comité de pilotage (COFIL), souhaite la bienvenue à tous les participants et les remercie d'être venus assister à ce COFIL destiné à :

- dresser un bilan concernant la période d'animation du site du 1 avril 2020 au 31 mars 2021
- échanger sur les perspectives d'animation de la prochaine période qui commencera le 1 avril 2021 et se terminera au 31 décembre 2021.

Rappel du contexte

Arrêté de désignation du site en tant que **Zone de Protection Spéciale** le **29 octobre 2003**.
Le **Document d'objectif** (DOCOB) a été validé en Comité de pilotage le **22 novembre 2010** et approuvé par arrêté préfectoral le **3 février 2012**.
La structure animatrice du site est le **Syndicat Mixte du Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze**.

Le site Natura 2000 du Salagou est désigné au titre de la Directive Oiseaux, comme zone de protection spéciale (ZPS) pour la présence de 20 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire, dont 4 espèces remarquables au niveau départemental : l'Aigle de Bonelli, le Blongios nain, l'Outarde canepetière et le Busard cendré. Le site Natura 2000 s'étend sur près de 13 000 ha et concerne 22 communes.

La préservation de l'ensemble des espèces patrimoniales du site est directement liée à la conservation des milieux ouverts et d'une mosaïque agricole, en lien notamment avec les pratiques agro-pastorales.

BILAN DE L'ANIMATION 1^{ER} AVRIL 2020 – 31 MARS 2021

Le contexte sanitaire a entraîné des difficultés concernant l'animation du site. La prise de poste de la chargée de mission Natura 2000 initialement prévue au 1 avril 2020 a été repoussée au 11 mai 2020. Les réglementations sanitaires ont nécessité une adaptation et une annulation de certaines animations et réunions prévues.

▪ Suivis naturalistes

Blongios nain :

Depuis 2018, un suivi protocolé de la population du Blongios nain, ainsi qu'une étude de la phénologie de la reproduction ont été mises en place annuellement. L'objectif est ainsi d'estimer l'impact causé par d'éventuelles évolutions d'intervalles moyens du marnage du lac du Salagou. Ce suivi permet, entre autres, d'améliorer les connaissances vis à vis des exigences écologiques de l'espèce et d'établir un état zéro précis de l'habitat avant modification de la gestion hydraulique.

En 2020, dans ce cadre, 15 sessions d'observations ont été réalisées du 27 mai au 16 juillet par La



Salsepareille. Ces prospections ont confirmé la présence de l'espèce dans l'anse d'Ariège et dans d'autres roselières et ont permis de préciser la présence de 4 couples nicheurs. Néanmoins, au vu de la difficulté d'observation des oiseaux en période pré-nuptiale et de l'existence d'autres roselières potentiellement favorables sur le pourtour du lac, l'estimation proposée en 2018 de 3 – 6 couples est maintenue (contre 1 – 3 sur le FSD).

Alain Ravayrol insiste sur les inquiétudes, liées à la gestion du marnage, pour le devenir de cette espèce et que les choses peuvent changer rapidement au vu de la dynamique des rives.

Busard cendré

L'ensemble des 5 sites connus et suspectés a été prospecté par la Salsepareille cette année, dès le cantonnement des oiseaux et tout au long de la période de reproduction.

Un nouveau site, situé au sud-ouest de la ZPS (Neffiès), fera l'objet de prospections suite à l'observation de deux couples à plusieurs reprises, avec des indices de cantonnement et de nidification.

Les effectifs estimés dans la ZPS sont compris entre 2 et 6 couples nicheurs (contre 6 – 10 couples dans le FSD). Les prospections de 2020 font état de la disparition des colonies des garrigues de Péret.

Face à des résultats similaires sur d'autres sites et suite à des échanges entre naturalistes, une alerte a été lancée sur la situation inquiétante du Busard cendré nicheur dans les espaces naturels méditerranéens.

Une étude sur le Busard cendré en Occitanie est en cours d'élaboration.

Alain Ravayrol a rappelé que cette espèce migratrice n'a connu qu'une évaluation de ses effectifs en 2009 et cette date constitue le début de la régression de l'espèce dans ces milieux qui commencent à se fermer. Il a alerté sur cette tendance qui doit être mesurée.

Outarde canepetière

Le suivi de cette espèce prioritaire est réalisé dans le cadre de son Plan d'Action National (PNA) par la LPO Hérault. Suite aux derniers suivis réalisés en 2020, il est à noter une baisse des effectifs de mâles chanteurs sur la zone de présence située au sud de la ZPS du Salagou. Ainsi, seul 2 mâles chanteurs ont été contactés sur cette zone contre 7 à 8 en 2016. Des comptages plus réguliers de l'espèce permettront de confirmer cette diminution et d'évaluer réellement l'évolution spéciale des effectifs d'Outarde au sein de la ZPS.

▪ **Veille environnementale**

Accompagnement des porteurs de projet – Evaluation des incidences N2000

Une quinzaine de manifestations a été suivie pendant cette période dans le cadre des évaluations des incidences. Le contexte sanitaire a cependant induit de nombreux reports et annulations de dernières minutes.

Le suivi des manifestations est un travail conséquent au vu du nombre de demandes. Le Grand Site à lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt à l'automne dernier permettant d'identifier les manifestations d'envergures qui auront lieu sur le site (pour rappel les manifestations de 100 ou plus de 100 personnes doivent remplir une évaluation simplifiée des incidences).

Incendies

Suite à plusieurs incendies identifiés sur la ZPS en période estivale une interrogation se pose quant aux moyens d'alerte et à la mesure de l'impact de ces feux.



Le 14 janvier 2021, la roselière d'Octon a connu un nouvel incendie volontaire. Cette action constitue une destruction d'habitat d'espèce protégée. L'Office Français pour la Biodiversité (OFB) s'est déplacé sur le site afin d'en faire le constat. Nous n'avons pas d'information concernant le ou les incendiaires.

▪ **Mise en œuvre des processus de contractualisation**

Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)

L'année 2020 n'a pas donné lieu à une nouvelle programmation PAC. De ce fait, aucune nouvelle signature de contrats n'a été mise en place.

Dans le cadre du suivi et de l'évaluation des MAEC, la chargée de mission a recensé les agriculteurs ayant prorogé leurs mesures. Pour les viticulteurs engagés, 11 bilans annuels de la stratégie d'entretien du sol (Phyto_01) étaient à faire. Dans ce cadre, la chargée de mission a préparé et organisé les rendez-vous avec les viticulteurs. Les bilans phytosanitaires ont été réalisés en interne, la chargée de mission disposant d'un Certificat individuel pour l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.

Un suivi des projets agricoles a été effectué afin de recenser les potentiels bénéficiaires de contrats MAEC.

Contrats non-agricole, non-forestier

Parmi les contrats non-agricoles non-forestiers identifiés par le DOCOB, la mesure MOUV06 – Chantier lourd de restauration des milieux ouverts a été réétudiée en vue d'un chantier de réouverture du Cirque de Mourèze.

▪ **Mise en œuvre des actions d'information, communication, sensibilisation**

Promouvoir les pratiques agroenvironnementales

Différentes journées techniques et formations ont été mises en place à destination des agriculteurs :

- Dans le cadre du programme Terr'eau Bio : une demi-journée d'échanges techniques sur la « Ressource pâturale et ouverture de milieux » à destination des éleveurs s'est tenue le 14 décembre 2020. Celle-ci a été organisée par le Civam Bio 34 en partenariat avec le Civam Empreinte et le Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze. Trois éleveurs ovins de la ZPS étaient présents ainsi que des étudiants en formation.

- Une demi-journée technique à destination des viticulteurs a été organisée le 25 mars 2021, à Villeneuve, par le Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze, le Groupe Chiroptères Languedoc-Roussillon et le Civam Bio 34 afin de sensibiliser les agriculteurs aux services rendus par les chiroptères dans les cultures et leur apporter des approches agroenvironnementales. Douze personnes étaient présentes (jauge limitée) dont l'association « Une Agriculture au cœur du Grand Site ».

- 3 demi-journées d'apport d'expertise agro-environnementale et appui technique pour les agriculteurs de la ZPS du Salagou et de la ZSC des Mines de Villeneuve étaient prévues avec la chambre d'agriculture. Cependant, suite au départ de la conseillère agricole du secteur du Salagou, il n'a pas été donné d'information au Grand Site pour le moment concernant le maintien de ces formations.



Animation pastorale

Le suivi des conventions agricoles sur le domaine départemental du Salagou a été assuré par le SMGS. Dans ce cadre, un lien entre les agriculteurs et les services du Département a été effectué, l'objectif étant de veiller au maintien du pâturage.

Suite à l'arrêt de l'activité pastorale d'un agriculteur, la chargée de mission a préparé et publié le 22 décembre 2020, un appel à candidature pour l'octroi de parcelles sur Octon situées sur le domaine départemental du Salagou. Une convention d'occupation a été signée avec un éleveur local. Cet éleveur pourrait potentiellement bénéficier de contrats agro-environnementaux sur ces terrains.

Sensibilisation du grand public

- La Fête de la Nature s'est tenue le 10/10/2020 à Cabrières. Cette animation, mise en place sur la thématique « prenons-en de la graine », a été animée par La Salsepareille. 10 personnes étaient présentes (jauge limitée/ COVID).

- Un programme de sorties natures devait être mis en place :

- Mourèze : dolomies, flore, problématique pins, faune des milieux arides
- Péret : particularités de cette plaine viticole et avifaune associée
- Octon : espèces des paysages du lac du Salagou et des ruffes, sensibilisation sur les zones humides, importance de la roselière et de la quiétude du Blongios nain
- Merifons/Brenas : espèces des milieux ouverts ruffes et affleurements basaltiques, pastoralisme etc.

Ces animations ont été annulées au vu du contexte sanitaire lié à l'épidémie de la COVID 19.

La partie Natura 2000 du site internet du Grand Site a été mise à jour et un communiqué de presse a été réalisé suite aux COPIL (élections des présidents).

Sensibilisation des acteurs locaux

Une prestation de 1,5 j devait être consacrée à la sensibilisation des nouveaux élus. Dans ce cadre, il avait été planifié de réaliser un tour des sites Natura 2000 en bus avec des arrêts sur des points d'intérêt et des rencontres au sein des communes concernées.

Cette action a été annulée au vu du contexte sanitaire lié à l'épidémie de la COVID 19.

Réunion « roselière »

Une réunion sur site concernant les enjeux de la roselière a eu lieu le 16 mars 2021 : 15 personnes étaient présentes rassemblant les acteurs concernés par la roselière.

Cette réunion a permis d'échanger sur :

- La biodiversité présente au sein de la roselière et notamment la présence du Blongios nain,
- L'incendie de la roselière,
- La création de merlons et fossés début 2021 à retravailler car non fonctionnels,
- La matérialisation programmée de la réserve de pêche permanente par la mise en place d'une ligne de bouée et panneaux d'information,
- La difficulté de mise en valeur de l'aqueduc et du moulin situés au sein de la roselière.



PERSPECTIVES DE L'ANIMATION I^{ER} AVRIL 2021 – 31 DECEMBRE 2021

▪ Suivis naturalistes

Blongios nain

Le suivi annuel du Blongios nain sera pris en charge par le département. La prospection au niveau des autres roselières du lac du Salagou (anse de Rouens et baie d'Octon) sera mise en place pour connaître l'évolution des secteurs de nidification. L'étude des secteurs connus sera maintenue. Elle permettra, entre autres, de mesurer le succès reproducteur des couples installés. Ceci permettra d'évaluer l'impact de la modification du marnage du plan d'eau sur l'habitat de l'espèce et sur son succès reproducteur.

Bruant ortolan

Les données concernant les effectifs et la répartition du Bruant ortolan seront mises en jour. Le suivi sera effectué par un prestataire.

Alain Ravayrol a spécifié que cette espèce était en déclin mais que ses tendances spécifiques sur le Salagou n'étaient pas connues.

▪ Veille environnementale

L'accompagnement des porteurs de projet (manifestations sportives, infrastructures, ...) sera poursuivi. Les données du DOCOB seront portées à leur connaissance dans le cadre de l'évaluation des incidences et du contrôle sur site des manifestations d'envergures.

Il conviendra également de travailler en lien avec les communes sur la question des alertes incendies. Une veille sera menée afin d'être en mesure de venir sur site le plus rapidement possible pour constater les impacts.

▪ Contractualisation du DOCOB

MAEC

Il n'y aura pas de nouvel appel à projet PAEC en 2021 et 2022.

Pour l'animation 2021, il est proposé de poursuivre la veille sur les potentiels bénéficiaires de contrats.

L'accompagnement des viticulteurs dans le cadre des bilans phytosanitaires sera effectué par le Grand Site. Un bilan est à effectuer concernant les viticulteurs désireux de proroger leur mesure pour l'année 2021 (potentiellement 9 contrats).

Contrat non-agricole, non-forestier

L'étude concernant la mise en œuvre de la mesure MOUV06 « Chantier lourd de restauration des milieux ouverts » sera poursuivie en vue d'un chantier de réouverture du Cirque de Mourèze.

- **Mise en œuvre des actions d'information, de communication et de sensibilisation**

Promouvoir les pratiques agro-environnementales

Des rencontres techniques et journées d'échanges à destination des agriculteurs du site Natura 2000 seront programmées. Thématiques envisagées : adaptation aux changements climatiques, optimisation de l'irrigation.

Animation pastorale

Le suivi des conventions d'occupation du foncier départemental en lien avec les services du département sera poursuivi (lien entre les agriculteurs et le département, renouvellement des conventions, etc.)

La réalisation d'un diagnostic concernant les parcelles libres du département sera mise en place en vue du lancement d'un appel à candidature et de l'intégration de clauses techniques particulières adaptées au type de parcelles pour les nouvelles conventions.

Sensibilisation du grand public

Une nouvelle édition de la Fête de la Nature sera proposée via la conception d'un programme de sorties nature sur différentes thématiques, la réalisation d'animations en lien avec les scolaires situés dans le site Natura 2000 et l'alimentation du site internet du Grand Site.

Isabelle Durand a spécifié que l'UNSS serait intéressé par des animations avec les enfants dans le cadre de leur venue les mercredis après-midi sur le Salagou.

Sensibilisation des acteurs locaux

Un Tour des sites Natura 2000 pour sensibiliser les nouveaux élus sera proposé.

